

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ /L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: FRUMIDOR GP
Code du produit: 001-01

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road Dublin 4 Ireland	LIFE SCIENTIFIC FRANCE 11-13 rue des Aulnes, 69760 Limonest, France
Téléphone:	+353 (0) 1 2832024	N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Email :	info@lifescientific.com	
Web:	www.lifescientific.com	

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de d'urgence : Centre antipoison de Paris : 0140054848.
Voir <http://www.centres-antipoison.net/> pour les numéros d'urgence associés à d'autres régions.

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux (CE) No. 1272/2008

Toxicité Aiguë aquatique	Catégorie 1	H400 (Aquatic Acute Cat 1)
Toxicité Chronique aquatique	Catégorie 1	H410 (Aquatic Chronic Cat 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux (CE) No. 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence :

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P280 Porter des gants de protection pendant toutes les phases de mélange et de chargement.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation agréée d'élimination des déchets.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
 SPe1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant des inhibiteurs d'ubiquinones plus de 3 fois par saison de végétation.
 SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau

Délai de rentrée: 6 heures en plein champ et de 8 heures en cultures sous serre.
2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance

Section 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
3.1 Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2 Mélanges

Nom Chimique	CAS No	EC No	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% m/m)
Azoxystrobine	131860-33-8	-	Acute toxicity, Inhalation 3, H331 Acute aquatic toxicity 1, H400 Chronic aquatic toxicity 1, H410	22.9
Ethoxylate d'alcool, C16-18,	68439-49-6	200-338-0	Eye irritation 2, H319	10-18
Naphtalène sulfonate de sodium formaldehyde	9008-63-3	-	Eye irritation, 2, H319	1-5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Section 4. PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 Description des premiers secours
Informations générales:

En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Traiter les symptômes. En cas de malaise, consulter un médecin en lui montrant l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion:

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau avec l'eau du robinet et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si présentes. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information pour le médecin : Traiter les symptômes.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Pour les petits feux: Utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre chimique, de la mousse extinctrice résistante à l'alcool ou dioxyde de carbone.
Pour les grands incendies: Utiliser de la mousse extinctrice résistante à l'alcool ou de l'eau pulvérisée. Évitez d'utiliser un jet d'eau direct qui peut disperser ou propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome. Combattre l'incendie d'une distance sécuritaire et d'un endroit protégé.
Informations complémentaires: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures spéciales de protection requises. Pas de recommandations spéciales requises. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Conserver hors de la portée des enfants.
Emballage: Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

Section 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
8.1 Paramètres de contrôle

Composant	Limite(s) d'exposition	Catégorie de valeurs	Source
Azoxystrobin	2 mg/m ³	8 h VME	Fournisseur
Propane-1,2-diol	10 mg/m ³ particulates 150 ppm Total (vapeur and particulates) 474 mg/m ³	8 h VME	UK EH40 Occupational Exposure Limits

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures de protection individuelle telles que les équipements de protection individuelle:

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus. Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection des yeux / du visage:

Éviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

Protection des mains:

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
Caractéristiques recommandées: Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps:

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire:

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387 :A1 (Marron)

Section 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Etat Physique :
Couleur :
Odeur :

Liquide
Beige
Odeur de peinture

Propriétés physico-chimique

pH (à 20 °C):
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):
Point d'éclair (°C):
Taux d'évaporation:
Inflammabilité
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:
Pression de vapeur:
Densité de vapeur
Relative densité:
Solubilité:
Coefficient de partage: n-octanol / eau:
La température d'auto-inflammation:
Température de décomposition:
Viscosité (à 20 °C):
Propriétés explosives:
Propriétés oxydantes:
Tension superficielle:

4 – 8 à 1% w/v
Non testé
> 97 à 97.5 kPa Pensky-Martens
Non testé
Non testé
Non testé
Non testé
Non testé
1.10
Miscible
Non testé
Non testé
Non testé
117 - 541 mPa.s.
Non explosif
Non oxydant
Non testé

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4 Conditions à éviter

Eviter : la chaleur

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des : agents oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :
- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

DL₅₀ orale (rat) : > 2000 mg/kg.
DL₅₀ percutanée (lapin) : > 4000 mg/kg
CL₅₀ inhalation (rat) : > 6.32 mg/L, 4 h, Sur la base de résultats d'essais obtenus avec des produits similaires.
Irritation des yeux (lapin) : Non-irritant.

Irritation de la peau (lapin) :
Sensibilisation (Cochon d'Inde):
Toxicité à long terme:

Non-irritant
Non sensibilisant.
N'a pas montré d'effets cancérigènes, tératogènes ou mutagènes lors des expérimentations animales.

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

CL ₅₀ <i>Oncorhynchus mykiss</i> (96 h):	1.2 mg/L
CL ₅₀ <i>Cyprinus carpio</i> (96 h):	2.8 mg/L
CE ₅₀ <i>Daphnia magna</i> (48 h):	0.83 mg/L
E _b C ₅₀ algae vert(72 h):	0.71 mg/L
E _r C ₅₀ algae vert (72 h):	2.2 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Stabilité dans l'eau: L'azoxystrobine est stable dans l'eau.
Stabilité dans le sol: L'azoxystrobine est modérément persistant dans le sol.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité: L'azoxystrobine a une mobilité modérée dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Déchets :La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
Emballages souillés :Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.Remettre à un organisme de recyclage agréé.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de OACI/IATA pour le transport par air

14.1 Numéro ONU

3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

UN3082=MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(azoxystrobin)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Matière dangereuse pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible

Section 15. INFORMATIONS RELATIVEQ A LA REGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement soient conformes aux instructions d'utilisation. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences légales et aux réglementations locales.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

Section 16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

Texte complet des phrases H citées dans les rubriques 2 et 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations présentées dans ce document sont exactes au meilleur de notre connaissance, information et croyance à la date de sa publication. Toutefois, les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour les méthodes de manutention, stockage, utilisation, le transport et l'élimination du produit, et n'est pas considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Life Scientific Limited ne pourra être tenu responsable de toute perte ou dommages résultant de la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit. Les informations contenues dans ce document ne concerne que ce produit spécifique et ne peut être valable que si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits.

Date de première délivrance: 06.11.2013

Date de délivrance actuelle: 29.07.2019